



Appel à candidatures

Concours international pour les artistes issus de minorités

Thème de l'édition 2024

La mémoire dans le présent

date limite : 15 février 2024

ANNONCE

Le 18 décembre 2023, à l'occasion du 31^{ème} anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des minorités, le [Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme](#) (HCDH) et les organisations non gouvernementales [Minority Rights Group International](#) et [Freemuse](#) lancent l'**édition 2024 du concours international pour les artistes issus minorités**, sur le thème de la **mémoire dans le présent**.

Le formulaire d'inscription au concours est disponible ici :

[International Art Contest for Minority Artists \(freemuse.org\)](https://freemuse.org)

LES CANDIDATURES POUR LE CONCOURS 2024 DOIVENT ÊTRE SOUMISES SUR CE LIEN.

Les candidatures seront acceptées du 18 décembre 2023 au 15 février 2024 (date limite de candidature). Les artistes qui s'identifient comme appartenant à une minorité sont invités à déposer des images électroniques de haute qualité de cinq œuvres d'art au maximum en lien avec les minorités et la mémoire dans le présent (voir le formulaire de candidature ci-dessous).

De plus amples informations sur le concours international pour les artistes issus de minorités, y compris sur les éditions 2022 et 2023, sont disponibles [ici](#).

Thème de l'édition 2024 du concours international pour les artistes issus de minorités : La mémoire dans le présent

Les artistes issus des minorités qui travaillent sur le thème des minorités et de la mémoire dans le présent sont invités à déposer leur candidature à l'édition 2024 du concours international pour les artistes issus de minorités.

Le respect des droits des minorités est intimement lié à la vision et à la compréhension de l'histoire dans le présent. L'inclusion des minorités est souvent motivée par l'idée d'une société ouverte à la diversité. L'exclusion des minorités, en revanche, découle souvent d'une compréhension de "notre histoire" qui définit les minorités en dehors du cercle de celles et ceux qui sont légitimes. Dans le même temps, les minorités sont fréquemment confrontées à des injustices historiques n'ont pas été corrigées.

Le système international des droits de l'homme s'intéresse de plus en plus à la mémoire publique en tant que condition d'une justice fondée sur les droits de l'homme. Par exemple, le Rapporteur spécial des Nations unies sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition a déclaré que la commémoration était un pilier de la justice transitionnelle et qu'elle était nécessaire pour lutter contre les formes contemporaines d'exclusion et de discrimination, y compris celles auxquelles sont confrontées les communautés minoritaires.

Dans les pays où les minorités ont été confrontées à un passé de violations des droits de l'homme, la reconnaissance de ce passé et le travail de mémorialisation concernent sont nécessaires à une réparation et une réconciliation complètes. Faire la lumière sur le passé et faire avancer le processus de mémorialisation sont également essentiels pour assurer la préservation et la transmission de la mémoire aux générations futures. En outre, le processus de mémorialisation est un instrument de transformations sociales tournées vers l'avenir qui peut favoriser le dialogue, la confiance, l'inclusion et, en fin de compte, la réconciliation.

L'édition 2024 du concours international mettra en lumière le rôle et le travail des artistes dans le processus de mémorialisation et dans la valorisation des mémoires dans différents pays et contextes, et donnera de la visibilité aux récits, aux histoires et aux souvenirs du passé exprimés à travers l'art par des individus et des communautés minoritaires.